



## Communiqué

### Stop à la criminalisation de la société civile palestinienne !

Le 18 octobre dernier, Salah Hamouri, avocat franco-palestinien et militant de la société civile pour les droits humains s'est vu notifier la révocation de son statut de résident de Jérusalem par un tribunal israélien. Sans ce statut - indispensable pour un·e Palestinien·ne afin de vivre à Jérusalem - Salah Hamouri se trouve sous la menace d'une expulsion imminente et définitive de son pays, la Palestine.

Le lendemain, le 19 octobre, le régime colonial israélien a déclaré comme « *terroristes* » 6 organisations issues de la société civile palestinienne : *Addameer* (association qui défend les droits des prisonnier.es politiques palestinien.nes) ; *Al-Haq* (association palestinienne de défense des droits humains) ; *le Centre Bisan* (groupe de recherches et d'initiatives sociales et culturelles) ; *Défense Internationale des Enfants – Palestine* (ONG de défense des droits des enfants) ; *l'Union des Comités Agricoles* (union de comités agricoles rassemblant 25 000 paysan·nes palestiniens) ; *l'Union des Comités de Femmes Palestiniennes* (association palestinienne de défense des droits des femmes).

Cette campagne politique, issue des lois antiterroristes adoptées en 2016, est en réalité une contre-attaque face au brillant travail réalisé par les militantes, les militants et les organisations civiles palestiniennes. En effet, ces 6 associations documentent régulièrement les violations des droits humains et produisent des plaidoyers internationaux auprès de l'ONU pour tenir Israël responsable des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis en Palestine.

Une fois encore les autorités israéliennes prouvent leur caractère anti-démocratique en criminalisant les civil·es et les organisations osant dénoncer leur politique de colonisation, d'apartheid et d'oppression sur le peuple palestinien.

La FERC CGT condamne l'action du gouvernement israélien et apporte son soutien à Salah Hamouri, aux militantes et militants palestinien·nes, ainsi qu'aux 6 organisations visées par les autorités. Notre fédération appelle le gouvernement français à faire respecter le droit international et à cesser d'obéir aveuglément à un État criminel afin que justice soit rendue au peuple palestinien.

Montreuil, le 03 novembre 2011